

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 AVRIL 2024

Date de Convocation : 27 MARS 2024

Date d'affichage : 25/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le lundi 22 Avril à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence du Maire Moïse ANDRIEU.

Etaient Présents : ANDRIEU Moïse, LEVEAU Didier, LECONTE Maurice, ANDRIEU Marie-Pierre, CANUEL Peggy, GIMER Antoine, JEAN Catherine, LAMORINIERE Chrystelle, LECLERC Tony, LEGRIX Marie-Claire, VIENET Claire, VILLEY François

Etaient Absents : FAMETTE Olivier

Membres en exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

Secrétaire de séance : ANDRIEU Marie-Pierre

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté. Le Maire passe à l'ordre du jour

Acquisition matériel de tonte

Maurice LECONTE fait un point sur les frais actuels relatifs à la tonte des espaces verts de la commune : à date, le coût est de 3000 euros par an. Ce coût est amené à doubler, voire davantage car s'ajouteront bientôt de nouvelles surfaces avec les contours des bâches incendie, la nouvelle zone de rétention des eaux de pluie, l'arboretum, le terrain sur le lotissement Maillard.

L'achat d'un tracteur-tondeuse, d'une tondeuse et d'une tronçonneuse

Le Maire présente le devis obtenu pour les matériels.

Un autre devis va être demandé avant de décider de l'acquisition de ce matériel.

Acquisition véhicule - Délibération

Le Maire présente que le fait d'avoir un seul véhicule communal est gênant dans l'organisation communale, avec les 2 agents communaux qui utilisent le camion pour tous les déplacements. Un plus petit véhicule serait utile pour des déplacements qui ne nécessitent pas de volume. En outre, cela sera utile en prévision également des potentiels travaux qui seront à faire sur le camion.

Le Maire présente les différents véhicules utilitaires présents au garage Sénécal qui correspondent aux besoins. Il est décidé d'acquérir un Kangoo au prix de 17 990 euros TTC, doté d'une galerie.

Travaux de rénovation Toiture bâtiment cantine - Délibération

Le Maire présente plusieurs devis concernant la rénovation de la toiture du bâtiment de la cantine, travaux qui avaient été évoqués lors de la préparation budgétaire

Le Maire propose de retenir le devis de l'entreprise CANIVET pour un montant de travaux estimé à 18 432.70 € HT soit 20 275.97 € TTC.

Cette proposition tient compte d'une participation des agents techniques dans les travaux.

Le Conseil municipal ACCEPTE

Dématérialisation des délibérations - Délibération

Maurice LECONTE présente un devis de Berger-Levrault qui consiste en la dématérialisation des Actes à transférer au contrôle « légalité »

La proposition retenue est celle de Berger Levrault laquelle propose :

- Un contrat annuel de 101 € HT
- Un certificat électronique de 460€ HT
- Une mise en service de 490 €HT

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la proposition commerciale avec Berger Levrault

Renouvellement des contrats complémentaire santé des habitants de la Commune

Le Maire rappelle au Conseil municipal l'engagement communal avec AXA dans les contrats complémentaire santé des habitants de la Commune.

Le Conseil municipal AUTORISE le Maire à renouveler le contrat pour 2024

Renouvellement contrat photocopieur mairie avec RICOH

Le contrat arrive à échéance au mois de juin 2024. D'autre part, le photocopieur est obsolète et ne peut plus être réparé.

Le Maire présente les différentes modalités faites par RICOH dans leur nouvelle proposition commerciale : location ou achat.

Compte tenu des tarifs et de l'utilisation faite du photocopieur, il est décidé de souscrire un contrat de location, qui inclut :

- Un prix de location mensuel de 56 € HT
- Un prix à la page noir unitaire de 0.0037 € HT
- Un coût à la page couleur unitaire à 0.035 € HT

Le CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le Maire à signer ce nouveau contrat

Convention avec l'Association Familles Rurales

Une convention doit être établie pour fixer le prix et les conditions de prise en charge du bus scolaire le soir. En attente

Attribution de subventions 2024

Le Maire propose de reconduire les subventions 2023 pour l'exercice 2024

ADMR	300
Le club des Seniors	850
Gennevile Bienvenue	400
Familles Rurales	100
Le monde de Loris	200
Les Restos du Cœur	100
Ecole	400

Rallye de Beuzeville

La date du rallye est le dimanche 10 novembre 2024.

Il passera par la route de Saint-Martin et le chemin de la Briquerie pour finir à la boulangerie.

Convention pour la réalisation de prestations de services entre la Commune et la CCPHB-Printemps Automne 2024

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient d'adopter le contrat qui définit les conditions par lesquelles la Commune assure l'entretien des dépendances de voirie pour le compte de la CCPHB.
Après avoir pris connaissance des différents articles de la Convention, le Conseil municipal AUTORISE le Maire à signer ladite convention

Participation financière à DECI

Didier LEVEAU propose de délibérer sur les participations financières à demander aux communes du Theil, Saint Benoit et à Monsieur JACQUES Stéphane (quartier TAVEAU)

Après avoir pris connaissance du plan de financement ci-annexé

DEVIS POTEAUX INCENDIE GENNEVILLE				
	1	3	2	
Prix HT	SAUR	FLORO TP	BOUYGUES	
Les Briquets haras	4 020,52 €	4 950,00 €	4 850,00 €	
La Forge Michaux	4 128,87 €	4 950,00 €	4 850,00 €	
Route du Theil	4 128,87 €	4 950,00 €	4 850,00 €	
Quartier Tavaux	4 004,06 €	4 950,00 €	4 850,00 €	
Chemin du Lieu Du Val	22 939,93 €	43 550,00 €	20 880,00 €	
Mesure de Débit			1 750,00 €	
Total HT	39 222,25 €	63 350,00 €	42 030,00 €	
Prix TTC	47 066,74 €	76 020,00 €	56 256,00 €	
		30%		60%
Prix HT	SAUR	subvention		Gennevile
Les Briquets	4 020,52 €	1 206,16 €	2 814,36 €	1 688,62 € 1 125,75 €
La Forge Michaux	4 128,87 €	1 238,66 €	2 890,21 €	1 734,13 € 1 156,08 €
Route du Theil D119	4 128,87 €	1 238,66 €	2 890,21 €	1 734,13 € 1 156,08 €
Quartier Tavaux	4 004,06 €	1 201,22 €	2 802,84 €	1 200,00 € 1 602,84 €

Le Conseil MUNICIPAL AUTORISE les participations financières suivantes :

- 1 156 € pour Saint Benoit
- 2 281 € pour le Theil
- 1 602 € pour Monsieur JACQUES Stéphane

Travaux cimetière

Maurice LECONTE présente au Conseil municipal le complément des devis pour l'aménagement du cimetière.

Il propose d'adopter les devis suivants :

- Columbarium montant TTC : 11 144.12 € - PFG PONT L'EVEQUE
- Caveau provisoire montant TTC : 1 392.30 € TTC – PFG PONT L'EVEQUE
- Cavurne béton montant TTC 2 268 € TTC – EURL PERDRIX

Affaires diverses

- L'association du Comité des Fêtes étant en dormance, après discussion la fête patronale de la SAINT Ouen, organisation par le CLUB DES SENIORS sera maintenue avec son feu d'artifice et les animations financés par la COMMUNE

Le Maire – Moïse ANDRIEU